

Le 6 mai 2024, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 avril 2024

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, INCORVAIA, DUCREUX, SPADA, GALONNET, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, FAVEYRIAL, ROBERT, MONTET-FRANC, MARRET, MOINE, CEYTE, PONSON, BELLE.

Procurations : Madame SEGUIN à Madame PONSON, Monsieur MAGALHAES à Monsieur MARRET, Monsieur KARA à Monsieur CHAPOT, Madame SORGI à Monsieur BELLE, Monsieur CAMPEGGIA à Monsieur CEYTE.

Absents : Madame KHEBRARA, Monsieur PEPIN.

Secrétaire : Monsieur MARRET.

Objet : Budget Parc des Forges - Affectation du résultat 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en application de l'instruction comptable M57, les excédents de fonctionnement doivent être affectés par délibération de l'Assemblée délibérante et couvrir, en priorité, les déficits d'investissements.

Il indique que le Compte Administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement déterminé comme suit :

Résultat cumulé au 31/12/2023 **21 277,56 €**

En affectation obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement des investissements pour la somme de : **0,00 €**

Solde disponible au compte 002 en fonctionnement : **21 277,56 €**

Monsieur le Maire précise que ces éléments ont été présentés lors de la réunion du groupe de travail municipal du 2 mai 2024 puis en séance du Conseil.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 22 voix pour et 5 abstentions (Groupe Changeons de Cap) :

- **AFFECTE** le résultat comme suit :

En totalité au compte 002 recettes de fonctionnement pour **21 277,56€**.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 7 mai 2024

Le Maire,
François DRIOL

Le secrétaire de séance,
Pierre-Julien MARRET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20240507-2024-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2024

Publication : 07/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

